

# Se former à mes côtés : *l'essentiel à savoir*

Vous souhaitez vous former à mes côtés, dans l'un de mes instituts ? Voici l'essentiel à savoir avant de faire votre demande. Le détail complet figure dans nos conditions générales de vente.

## 4 villes

Mulhouse · Colmar · Strasbourg · Le Cannel

## Sans prérequis

Ouvert à toutes, débutantes ou déjà dans la beauté

## Jusqu'à 4×

Paieement en plusieurs fois, sans frais

## Ce qui est compris

- ♦ La théorie et la pratique sur modèle réel, avec moi, dans l'un de mes instituts.
- ♦ Le matériel nécessaire pendant la formation.
- ♦ Un certificat de fin de formation. Il atteste du suivi de la formation : ce n'est pas un diplôme d'État.
- ♦ L'eBook de la prestation, offert, avec un accès à vie et toutes ses mises à jour.
- ♦ Un suivi personnalisé après la formation, pour vos questions et vos premières clientes.

## Le financement

Mes formations ne sont pas éligibles au CPF. Pour le moment, elles ne sont pas non plus prises en charge par les autres dispositifs de financement, comme France Travail ou les OPCO.

En revanche, vous pouvez régler **en plusieurs fois, jusqu'à 4 fois sans frais**. L'échéancier est fixé avec vous et écrit dans votre contrat.

## Comment vous inscrire

| ÉTAPE                       | CE QUI SE PASSE                                                                                                                                  |
|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Votre demande            | Vous remplissez le formulaire sur le site, en précisant la formation et la ville souhaitées. Aucune formation en présentiel ne se paie en ligne. |
| 2. Mon appel                | Je vous rappelle pour répondre à vos questions et fixer la date ensemble.                                                                        |
| 3. Votre contrat            | Je vous envoie votre contrat de formation, à signer.                                                                                             |
| 4. Votre délai de réflexion | Vous disposez de 10 jours pour vous rétracter. Pendant ce délai, aucune somme ne vous est demandée.                                              |
| 5. Votre acompte            | Un acompte de 30 % du prix confirme votre date, au plus tard 1 mois avant la formation.                                                          |
| 6. Le solde                 | Il est réglé selon l'échéancier convenu, au plus tard le dernier jour de la formation.                                                           |

## Votre droit de rétractation

Après la signature de votre contrat de formation, vous disposez de **10 jours** pour vous rétracter, par lettre recommandée avec avis de réception (article L6353-5 du Code du travail). Si votre contrat est conclu à distance, vous bénéficiez aussi du délai de **14 jours** du Code de la consommation : le délai le plus favorable s'applique. Pendant ce délai, vous renoncez sans frais.

## Si vous annulez ou reportez

| VOTRE DEMANDE                                       | CE QUI SE PASSE                                                                                              |
|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Report, demandé au moins 7 jours avant la formation | Accepté : nous convenons ensemble d'une nouvelle date, sans frais. Votre acompte est reporté sur cette date. |
| Report demandé moins de 7 jours avant, ou absence   | Le report n'est plus possible : la demande vaut annulation.                                                  |
| Annulation                                          | L'acompte versé n'est pas remboursé. Le solde n'est pas dû.                                                  |
| Cas de force majeure reconnu                        | Seules les heures de formation suivies sont dues, au prorata.                                                |

## Bon à savoir

- ♦ Certaines prestations demandent un CAP esthétique pour être proposées en clientèle : chaque formation l'indique clairement sur le site.
- ♦ Les horaires et l'adresse exacte vous sont confirmés par e-mail avant la formation.
- ♦ Une question avant de vous lancer ? Faites votre demande : je vous rappelle, sans engagement.

Demande d'inscription : formulaire sur [theglowbeautyacademy.com](https://theglowbeautyacademy.com) · [theglowbeautyacademyteam@gmail.com](mailto:theglowbeautyacademyteam@gmail.com) · Informations d'octobre 2026, détail dans nos CGV. ©  
The Glow Beauty Academy